

COMPTE RENDU

CAPL C du 26 septembre 2019

Recours évaluation et télétravail

Toulouse, le 26 septembre 2019

DÉCLARATION LIMINAIRE

Vous la trouverez en ligne sur le site local de la CGT Finances Publiques 31 :
<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

RÉPONSES À LA DÉCLARATION LIMINAIRE

Beaucoup de sujets relèvent du national mais le président de la CAPL a tenu à répondre sur le local :

- **Sur le conflit de début d'année**, *la situation concernant le blocage n'était pas normale d'où l'assignation des agents au TA afin de faire reconnaître le côté illégal.*

Les pauvres, ils ont été contraints de nous assigner en justice ! Nous devrions demander une cellule psychologique.

- **Concernant le plan Darmanin** : *« nous sommes en phase de concertation » et le sujet sera abordé au CTL du 8 octobre. La direction devra faire remonter les éléments nouveaux à la DG. L'objectif n'est pas le démantèlement de la DGFIP mais son évolution. Des modifications ont été faites. Le projet Darmanin propose une solution avec les permanences des points de contact qui ne concerneront pas seulement la DGFIP mais aussi les autres administrations qui tiennent à avoir une présence dans les territoires. « Il faut relever ce challenge pour réussir cette mission ». Pour la direction, certains élus sont favorables à la présence « à la Darmanin » des administrations dans les territoires.*



En résumé, les élus qui s'opposent, les agents et les organisations syndicales ne comprennent rien à rien en organisant des rassemblements, en votant des délibérations ... La réforme Darmanin n'apporte que des solutions !.

- **Les suppressions d'emplois** : *« Que » 1500 en 2020 (contre près de 2000 les années précédentes). M.Chatail l'explique par la mise en place du PAS et la réforme de la TH. Par contre l'année prochaine, le gouvernement prévoit de recruter plus de 3000 emplois à la DGFIP « c'est le moment de passer des concours, a suggéré le président !».*

Si le PAS n'apportait que des simplifications et moins de travail...ça ce saurait !

La direction a semblé se plaindre des difficultés à absorber ces nouveaux emplois. Pour la CGT, les recrutements ne posent aucun problème si on y met les moyens (formation, tutorat...).

- **L'entretien professionnel** : *Pour la direction « aucun système n'est parfait, mais c'est une nécessité », un fonctionnaire doit être évalué. La CGT partage cette nécessité, toutefois, mais revendique un système d'évaluation avec des critères objectifs (cf déclaration liminaire). Cette année, la CAPL devient le dernier recours (suppression des CAPN), le président veillera à ce que la CAPL joue pleinement son rôle avec l'examen de tous les dossiers en toute équité.*

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Toutefois il rappelle que nous ne vivons pas dans un monde de « bisounours » et que tout ne sera pas accordé.

Ce n'est pas pour rien que la CGT revendique un second niveau de recours en CAPN qui permet de sortir du contexte local !

- **Le RIFSEEP** : selon la direction, l'objectif est de sécuriser nos indemnités.

C'est dans notre intérêt...mais bien sûr...on n'a pas compris...

Pour rappel, le RIFSEEP c'est le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, tout est dit dans le nom et surtout dans le décret d'application, qui mentionne clairement la part variable ! C'est la remise en cause du principe d'égalité de traitement à grade et échelon identiques, un outil pour faciliter la mobilité et faire la part belle à l'individualisation des rémunérations. La CGT rappelle son opposition au RIFSEEP et demande son abandon.



- **Réorganisation territoriale de l'État** : la DGFIP ne serait que concernée par la mutualisation du parc automobile pour l'instant. Comme pour beaucoup de réformes, on commence par le petit bout de la lorgnette et on étend au reste ...

- **Privatisation du numéraire** : la fin du numéraire et donc la fermeture des caisses est dans le paysage. Les buralistes offriront un service complémentaire sur tout le territoire. Toutefois, notre cœur de mission restera les délais de paiement et le recouvrement offensif.

Bien sûr, c'est dans l'intérêt des usagers, une offre de service supplémentaire ! Mais pourquoi n'a-t-on pas confié avant cette mission aux buralistes ???

- **Propagande de la direction sur la « géographie revisitée »** : M. Chatail n'a pas apprécié ce terme. La direction est dans son rôle pour informer et expliquer aux agents les objectifs de cette réforme et entendre la contestation. Cette réforme ne prévoit pas le démantèlement de la DGFIP mais sera porteuse d'avenir.

Pourquoi ce besoin permanent d'expliquer ? Nous ne comprenons rien, une fois de plus ?

- **Le télétravail** : il a suscité une forte demande des agents. C'est une nouvelle organisation qui change les relations entre les agents et les chefs de services mais c'est du 100 % gagnant pour les agents.

La CGT rappelle que, au-delà du confort qu'il peut apporter, c'est une casse du collectif de travail, la mise en place du flicage, l'individualisation encore plus accrue...



Le travail à distance : le deuxième chantier sera le travail à distance, qui va changer un système de service localisé dans le contexte de transition écologique, avec pour objectif de maintenir nos missions.

Selon la CGT, il y aura moins de déplacements pour les agents mais plus pour les contribuables. L'écologie a bon dos dans cette argumentation.

RÉSULTATS DE LA CAPL

RECOURS DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Cette année, le bilan de notation 2019 n'a pas été communiqué lors de CAPL. En effet, la direction ne l'avait pas préparé en amont. De plus, entre les bavardages de directeurs et les vibrations intempestives d'un téléphone portable d'un directeur...quelle conception du dialogue social et du respect des instances ???

Bilan recours notation 2019 – gestion 2018 :

Recours auprès de l'autorité hiérarchique (AH) : 11.

À l'issue de ces recours : 1 admission totale, 6 admissions partielles et 4 rejets.

Recours en CAPL : 4 recours en 2019 (6 en 2018 et 4 en 2017).

Examen des dossiers :

Sur les quatre dossiers examinés, 3 ont eu une admission partielle et un a été rejeté :

- 2 ont obtenu le déplacement d'une croix dans le tableau synoptique ;
- 1 a obtenu une appréciation littérale modifiée partiellement.

La CGT a été mandatée pour deux dossiers (admissions partielles obtenues).

Toutefois, nous sommes intervenus sur tous les dossiers afin de défendre au mieux les agents.

Votes pour la totalité des dossiers :

- **POUR** : Administration ;
- **CONTRE** : CGT, Solidaires, FO.

Les élus CGT ont voté contre les propositions de l'administration dans la mesure où les demandes n'étaient pas satisfaites complètement.



Nous tenons à dénoncer l'attitude de la direction et de la hiérarchie, qui met la pression à une collègue qui défend l'idée de ne pas effectuer du travail de catégorie B, dans la mesure où elle est agent C. Sa hiérarchie estime que ses qualités lui permettraient d'effectuer des tâches de B et de demander la liste d'aptitude. Si un agent C, payé en catégorie C effectue correctement sa mission, il ne doit pas être mal noté au motif qu'il refuse d'effectuer des tâches du corps supérieur. Les doctrines d'emplois existent encore, les grilles de rémunération aussi.

RECOURS DES REFUS DE TELETRAVAIL

Le dispositif est nouveau à la DRFiP 31. Une première campagne a débuté en avril 2019 avec une mise en place en septembre et octobre 2019 (janvier 2020 pour 7 d'entre eux).

Quelques chiffres pour la campagne 2019 pour toutes catégories confondues :

Nombres de demandes	116
Demandes refusées sans recours	36
Demandes Accordées	80
Dont :	
Demandes Acceptées en juin 2019	73
Recours Hiérarchique (RH)	8
Accords suite RH	7
Refus RH	1

La prochaine campagne de télétravail sera avancée en janvier 2020 pour une mise en place en juin/juillet 2020.

La RH fera un point avec les chefs de services en début d'année 2020.

La CGT restera particulièrement vigilante quant aux possibles problèmes générés par le télétravail dans les services concernés. Elle invite tous les agents, télétravailleurs ou non, à faire remonter leur expérience sur ce sujet.

La CGT rappelle qu'au-delà du confort qu'il peut apporter, c'est une casse du collectif de travail, la mise en place du flicage, l'individualisation accrue...

QUESTIONS DIVERSES

Pour information, la direction nous a annoncé le recrutement de 3 agents PACTE (deux agents C administratifs aux CDIF de Toulouse et de Colomiers et un agent technique à la BIL).

Un point nous a été fait sur les demandes de congés formation et de disponibilités à venir.

Les tableaux d'avancement sont en cours de préparation.

Vos représentants CGT Finances publiques présents à cette CAPL :

Christine LALOI, Nadine GLEIZES, Estelle MOLLO-GENE et Véronique BRUNO



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

<p>SECTION :</p> <p><input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité</p> <p>Je souhaite m'abonner à :</p> <p><input type="checkbox"/> la Nouvelle Vie Ouvrière</p> <p>Facultatif > Pour les agents A et A+ Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><small>L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.</small></p> <hr/> <p><small>RESERVÉ À LA SECTION</small></p> <p>Saisie CoGITiel par la section</p> <p>le: .. / .. /</p> <p>Date de réception au bureau national,</p> <p>le: .. / .. /</p>	<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : .. / .. /</p> <p>Catégorie : Grade : Echelon :</p> <p>Filière fiscale <input type="checkbox"/> Filière publique <input type="checkbox"/></p> <p>Adresse administrative :</p> <p>Adresse pour l'envoi de la presse :</p> <p><input type="checkbox"/> Adresse administrative <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) :</p> <p>.....</p> <p>Tél. :</p> <p>Mel :</p> <p>Date : .. / .. / Signature :</p>
---	--